

## Immeuble commercial, Lausanne

Pierre Bonnard et Laurent d'Okolski, architectes

La portion de terrain comprise entre le jardin de Derrière-Bourg, l'avenue du Théâtre et l'avenue Villamont à l'angle du carrefour de Georgette comporte deux immeubles anciens et une rangée de magasins. Pour mettre en valeur cet emplacement du centre de la ville, les architectes ont établi un plan d'extension partiel en dérogation d'une solution réglementaire qui aurait eu pour inconvénients d'élever un écran considérable devant l'école située au nord et de porter atteinte au dégagement du jardin public de Derrière-Bourg. Il convenait en outre de rompre la monotonie des alignements de façade et de ménager un espace suffisant au droit du bâtiment du Théâtre situé en face.

Légalement ratifié ce plan permet la construction d'un bâtiment-tour à l'angle avenue du Théâtre-avenue Villamont et d'un bâtiment allongé et bas formant une ligne brisée et placé en retrait à l'ouest. Toute la portion de terrain visée par le plan d'extension est en outre constructible jusqu'à certains niveaux judicieusement fixés, les terrasses ainsi créées percées de patios servant de plates-formes aux deux immeubles. Un portique sera créé sur toute la longueur pour le trottoir de l'avenue du Théâtre ce qui contribue d'autre part à l'harmonie des masses.

La première étape comprend la réalisation du bâtiment-tour et de son socle. Ce dernier a une destination essentiellement commerciale tandis que la tour abritera des bureaux, des locaux professionnels et quelques appartements. Un restaurant occupera l'étage de la terrasse. L'entrée se fera par une cour intérieure largement ouverte sur le portique et qui accentuera le caractère commercial de l'immeuble. Ossature en béton armé et façades-rideaux en fer, aluminium et verre trempé.



Vues des maquettes

